

Bureau des conseillers
5160, boulevard Décarie, bureau 710
Montréal (Québec) H3X 2H9

Montréal, le 28 août 2007

Monsieur Michael Applebaum
Président
Commission de transport de l'agglomération

Madame Manon Barbe
vice-présidente
Commission du transport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Chers collègues,

Vous trouverez-ci joint la copie d'une lettre envoyée à monsieur le Maire et à monsieur André Lavallée le 28 mai dernier dans laquelle je demande s'il est possible pour la ville de Montréal d'obliger les taxis à utiliser des véhicules hybrides.

Étant donné le leadership exercé par la ville de New-York et par un nombre de plus en plus grand de villes américaines sur cette question, je pense qu'il serait important pour Montréal de se pencher sur la possibilité d'imposer une obligation semblable à l'industrie du Taxi.

De plus, j'ai pu lire récemment dans plusieurs articles que de nombreuses villes américaines imposent aux taxis d'accepter les cartes de crédit comme mode de paiement.

Est-ce que votre commission, dans le contexte de votre étude sur le plan de transport, pourrait également se pencher sur ces questions.

Veuillez agréer chers collègues l'expression de mes sentiments les meilleurs



Marvin Rotrand
Conseiller municipal - Snowdon

Bureau des conseillers
5160, boulevard Décarie, bureau 710
Montréal (Québec) H3X 2H9

Montréal, le 28 mai 2007

Monsieur Gérald Tremblay
Maire
Ville de Montréal

Monsieur André Lavallée
Membre du comité exécutif
Responsable du transport collectif

Messieurs,

Nous avons tous appris que la ville de New York a adopté une résolution obligeant les 15,000 taxis de la ville à se convertir à la technologie hybride d'ici 2012. Seulement 346 véhicules sont actuellement mus par un moteur électrique. Le maire Bloomberg a fait de ce virage de l'industrie du taxi, une priorité dans son plan de développement durable.

Il s'agit à mon avis d'une initiative extrêmement intéressante et je crois que Montréal devrait suivre cet exemple. Compte tenu de notre plan de transport et de notre politique de développement durable, j'espère que nous pourrions rapidement nous orienter vers cette direction.

Serait-il possible que le conseil municipal adopte une motion pour mettre en place un groupe de travail pour étudier cette question ou que le dossier soit immédiatement référé au Bureau du taxi à qui nous demanderions de consulter l'industrie pour connaître l'échéancier d'implantation d'une telle mesure ?

Veuillez agréer chers collègues l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Marvin Rotrand
Conseiller municipal – Snowdon